



Cofinancé
par l'Union
européenne

MDFSE+202304444

ACTION

« Coaching Emploi »

**BILAN QUALITATIF
2024**

Territoire des 5 vallées

➤ **Objectif principal de l'action :**

Objectif général de l'action :

Mieux connaître le monde du travail pour construire son projet professionnel et maximiser ses chances d'accéder à un emploi.

Objectif d'accompagnement et localisation :

Le porteur de projet s'engage à intégrer dans son action « **Coaching emploi** », en 2022, 2023, 2024 et en 2025, annuellement.

40 mesures en file active sur le périmètre géographique du territoire des « **5 vallées** ».

L'action s'est déroulée sur le territoire des 5 Vallées (en particulier sur Poix de Picardie, Flixecourt, Doullens, Airaines, Picquigny, St Ouen, Ailly sur Somme, Oisemont, Villers Bocage, Molliens Dreuil et Liomer). Elle a été réalisée du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024.

Quantitatif :

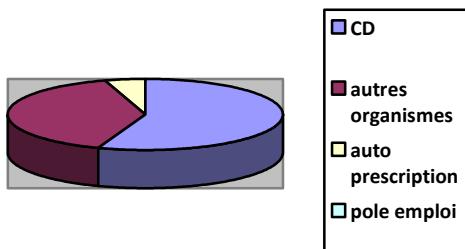
Nombre d'orientations sur l'action :

189 orientations :

- * 45 de 2023 (suite en 2024)
- * 144 sur 2024

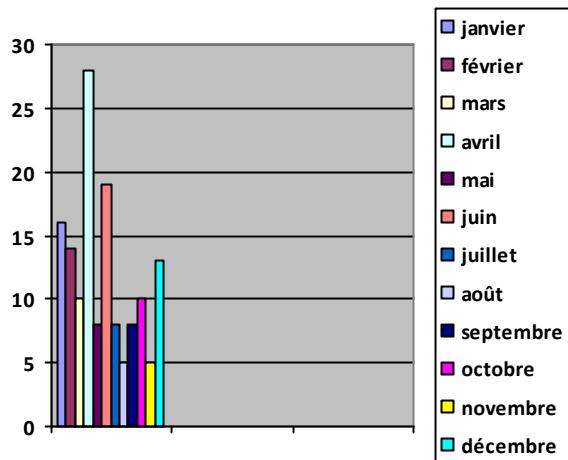
Par qui :

- * 105 du conseil départemental
- * 75 des autres organismes
- * 9 auto prescription
- * 0 pôle emploi



Nombre d'orientations en 2024 :

144 personnes ont été positionnées sur l'action coaching emploi en 2024



Nombre de bénéficiaires ayant participé à l'action :

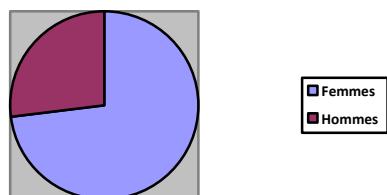
- 74 Participants ont suivi l'action + 41 personnes qui avaient démarré sur 2023, donc **115 personnes suivies en 2024**
- **31 n'ont pas adhéré** ou ne se sont pas présentés au 1^{er} rdv
- **43 en attente d'un rdv en janvier 2025** et 17 personnes qui ont été retirées de la liste d'attente après le copil de novembre

Typologie du public accueilli :

115 personnes ont été accueillies sur 2024

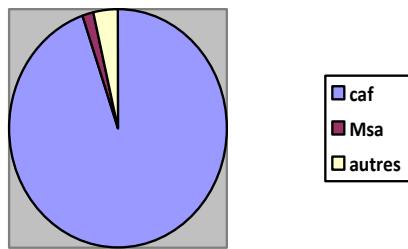
Par Sexe

Femme	84
Homme	31
Total	115



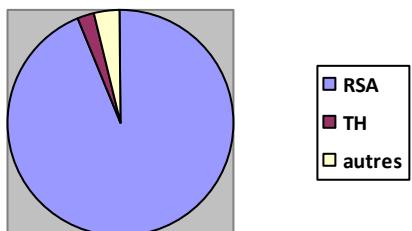
Par rattachement administratif

CAF	109
MSA	2
Autres	4
Total	115



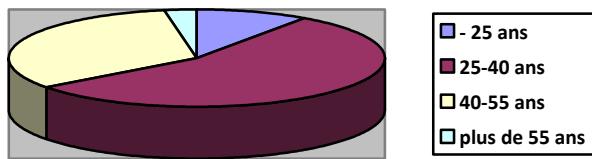
Par typologie des orientations

RSA	108
TH	3
Autres	4
Total	115



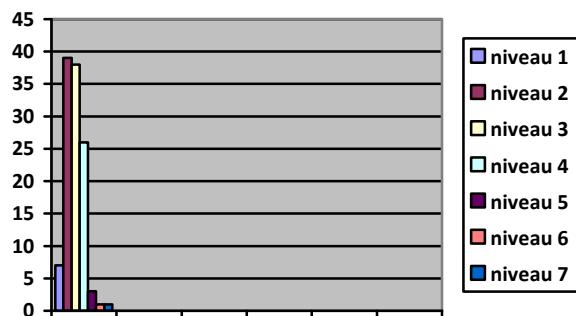
Par tranche d'âge

Tranche d'âge	Année 2024
Moins de 25 ans	11
25-40 ans	62
40-55 ans	37
Plus de 55 ans	5
TOTAL	115



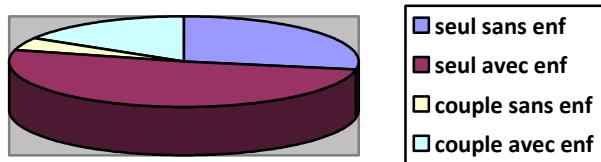
Par Niveau de formation

Niveau 1/ Savoirs de base	7
Niveau 2/savoirs faire professionnels	39
Niveau 3/CAP	38
Niveau 4/BAC	26
Niveau 5/BTS	3
Niveau 6/Licence	1
Niveau 7/BAC+5	1
Total	115



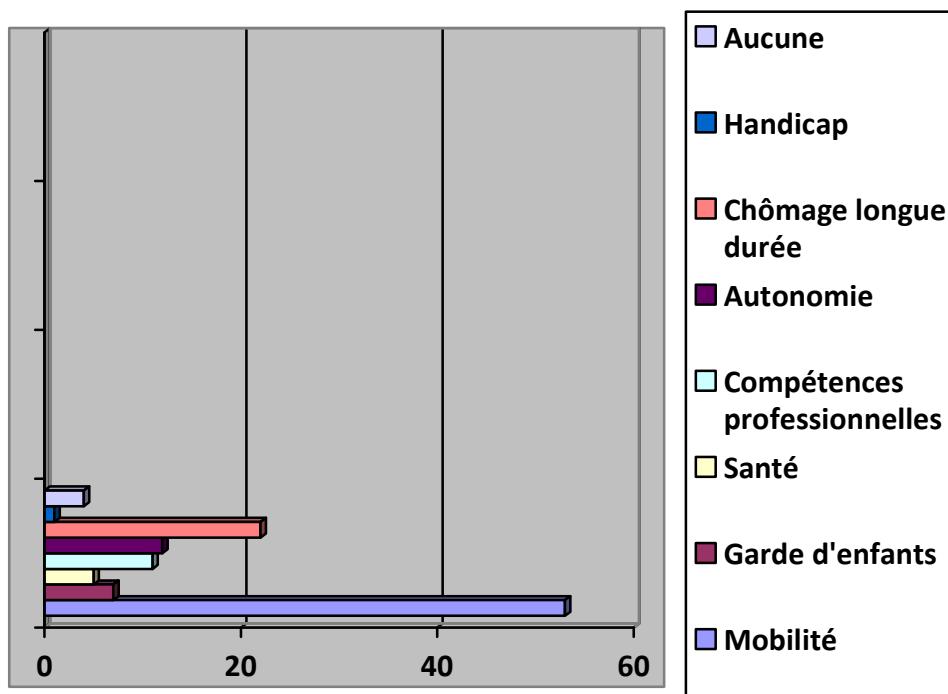
Par Situation du foyer

Seul(e) sans enfant	32
Seul(e) avec enfant(s)	59
Couple sans enfant	5
Couple avec enfant(s)	19
Total	115



Par Problématiques rencontrées

Mobilité	53
Garde d'enfants	7
Compétences professionnelles	11
Chômage longue durée	22
Autonomie	12
Santé	5
Handicap	1
Aucune	4
Total	115

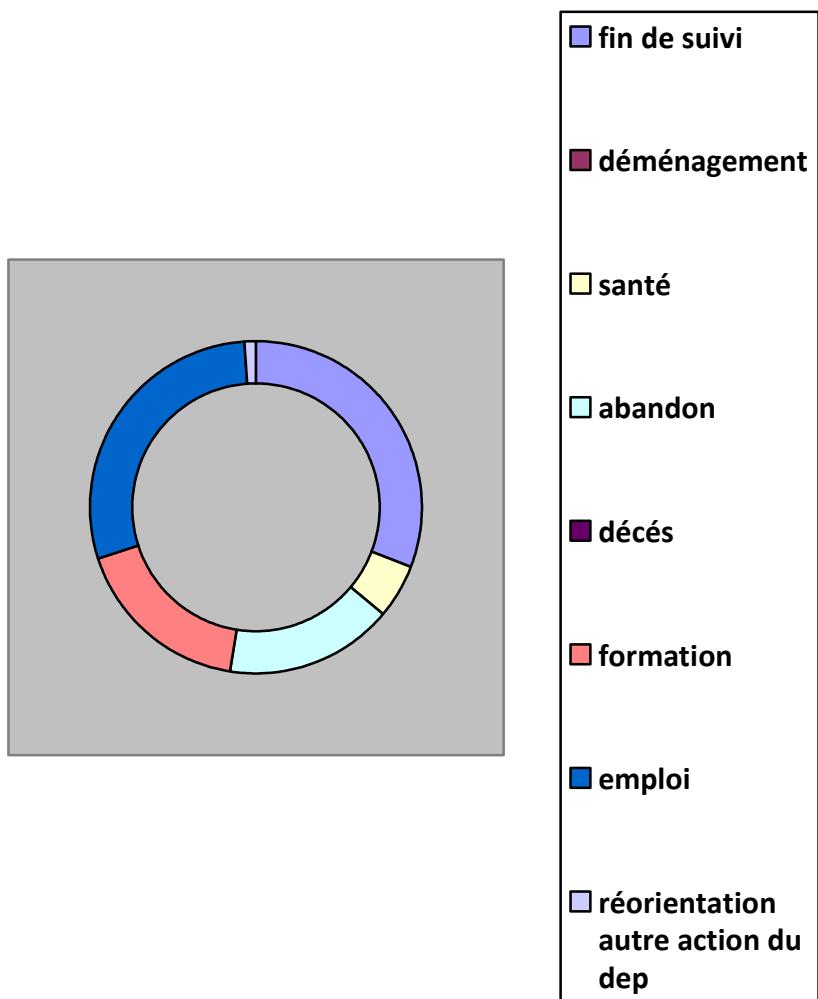


On peut constater à la lecture des tableaux ci-dessus, que la typologie du public accueilli est de plus en plus éloignée de la réalité du monde professionnel, une majorité n'a pas travaillé depuis de nombreuses années. Le **niveau de formation est bas** et le **principal frein** reste la **mobilité** sur un territoire où les transports en commun sont peu développés voire inexistants. Il est donc très difficile de travailler l'insertion sociale et professionnelle. L'action est destinée aux BRSA on peut donc voir que la majorité des bénéficiaires perçoivent le **RSA** et la majorité des bénéficiaires sont des **femmes seules avec enfants**. Le problème de garde d'enfants rend donc difficile le retour à l'emploi, car les crèches sont peu nombreuses sur le territoire et les autres solutions de garde ne correspondent pas toujours aux besoins. D'autre part, pour beaucoup de parents le processus de séparation mère/père -enfant nécessite d'être encore travaillé.

Les suites de parcours :

A la date du 31/12/2024, nous comptons 97 sorties pour 115 intégrations.

Type de sorties	2024
Fin de suivi	30
Déménagement	0
Santé	5
Abandon	16
Décès	0
Réorientation autre action	1
Formation	17
Emploi	28
Total	97



En 2024, l'action coaching social a permis à 45 de s'insérer professionnellement soit par l'emploi direct soit par une formation, ce qui correspond à 48 % de l'effectif d'un public éloigné du monde du travail.

D'autre part, autant que faire se peut la référente préconise une suite de parcours logique pour aider le bénéficiaire à se réinsérer socialement et professionnellement dans les meilleurs délais.

Qualitatif :

Modalités d'accueil et d'accompagnement :

Après avoir reçu la fiche de prescription, nous contactons le participant pour prendre un premier rendez-vous. Dans un premier temps nous l'appelons. Si la personne ne répond pas nous envoyons une convocation écrite (mail ou courrier). Nous essayons dans la majorité des cas de proposer les rendez-vous physiques au plus près de leur domicile.

Le premier entretien physique consiste à expliquer l'action et ses objectifs. Il sert également à faire connaissance avec le participant, évaluer ses compétences, son parcours antérieur, son projet futur et identifier ses freins. Un diagnostic est effectué et des préconisations vers d'autres actions du département sont également proposées.

Nous complétons aussi tous les documents administratifs.

Des entretiens hebdomadaires sont réalisés physiquement et/ou par téléphone, mail, SMS... Les coordonnées du référent sont également donnés au participant lors du 1^{er} rdv individuel afin qu'il puisse contacter directement son référent d'action en cas de besoin.

Les modalités d'évaluation :

Les personnes ont réalisé une immersion pour valider leur projet professionnel et les évaluer. Un livret entreprise a été rempli par l'entreprise pour évaluer le bénéficiaire.

Des grilles d'évaluations ont aussi été faites et les entretiens hebdomadaires permettent d'évaluer l'avancée du parcours du bénéficiaire.

Un questionnaire de satisfaction est aussi complété par le bénéficiaire pour lui permettre d'évaluer l'action.

Un bilan final est aussi réalisé et transmis au bénéficiaire, à son référent et au département. Ce bilan permet au référent d'apprécier le travail et les démarches réalisés au cours de l'action, afin que le référent puisse poursuivre ce qui a été démarré.

La référents coaching emploi conformément aux attentes transmets mensuellement :

- Feuilles d'émargement par bénéficiaire envoyé au département ainsi qu'au référent
- Retour de prescription envoyé au département et au référent

A l'issue de l'accompagnement du bénéficiaire, un bilan est transmis au département et au référent.

Le tableau Share Point, un outil de suivi interne ainsi que le questionnaire de satisfaction proposé aux participants nous permettent d'évaluer l'action.

Atteintes des objectifs :

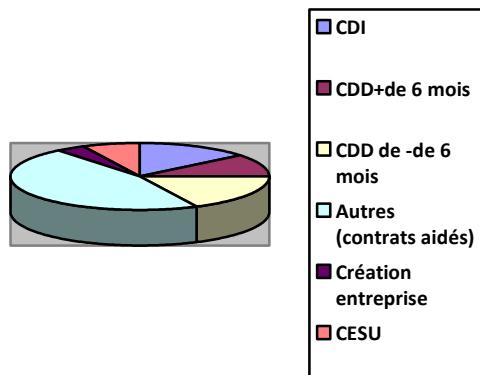
L'objectif de la convention précise que l'action coaching emploi doit permettre au bénéficiaire de construire son projet professionnel et améliorer son employabilité. Or, **28** participants sont sortis pour **emploi** et **17** sont actuellement en **formation, soit 48% du public accueilli**. A cela, s'ajoute 31% du public qui a adhéré en l'action en faisant preuve de rigueur et d'assiduité et qui est parvenu à l'issue du parcours en ayant réalisé des PMSMP ou réalisé des Cv ou encore en ayant candidaté à des offres d'emploi.

Nous pouvons donc en conclure que non seulement les termes de la convention ont été respectés mais qu'en plus les objectifs ont été atteints.

Type de contrats :

Nb de sorties vers l'emploi :

CDI	4
CDD de plus de 6 mois	3
CDD de moins de 6 mois	5
Intérim	0
Autres (CDDI, PEC..)	13
Création d'entreprise	1
CESU	2
TOTAL	28



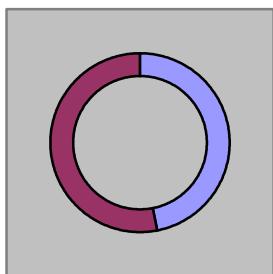
Nous pouvons constater que les emplois aidés (CDDI, PEC...) représentent la majorité des emplois pourvus, cela s'explique par la typologie du public accueilli qui cumule de nombreux freins et une expérience professionnelle limitée. Ces emplois permettent d'accompagner les salariés et ainsi conforter les acquis.

Postes occupés :

- * 2 auxiliaires de vie
- * 3 agents polyvalent du bâtiment
- * 4 agents d'entretien en collectivités
- * 4 agents de production
- * 2 agents de service (cantine scolaire et extra scolaire)
- * 1 aide maternelle
- * 1 hôtesse de caisse
- * 1 employé de commerce
- * 2 aides à domicile
- * 1 tatoueuse
- * 1 agent d'entretien en industrie
- * 1 manutentionnaire
- * 1 auto entrepreneur en débarras
- * 2 agents d'entretien en extérieur
- * 1 agente de service hospitalier
- * 1 chauffeur (transport de personnes)

Nb de sorties vers une formation :

Formations diplômantes	0
Formations qualifiantes	8
Formations certifiantes	0
SIEG	9
TOTAL	17



■ Formation s'engager vers l'emploi
■ formation qualifiante

On peut constater qu'une majorité sort de l'action pour une entrée sur la formation : S'engager vers l'emploi. L'action possède des entrées et sorties permanente et ainsi poursuit la dynamique d'insertion entamée par le bénéficiaire qui a encore besoin d'accompagnement dans la détermination de son projet ou dans la levée des freins. Cette action permet souvent de continuer à mobiliser le bénéficiaire tandis qu'il poursuit ses démarches de mobilité. Enfin, cette action, rémunérée, succédant à coaching emploi, qui allie stages et périodes de formation, propose très souvent des suites de parcours favorables qu'il est dommage de ne pouvoir valoriser dans le sharepoint.

Au cours de l'année 2024, 8 personnes ont pu émarger sur une formation qualifiante, c'est d'autant plus valorisant que la majorité du public accueilli possède un niveau 2 et 3.
(Les détenteurs du baccalauréat en 2024 représentaient seulement 4% du public accueilli soit 5 personnes)

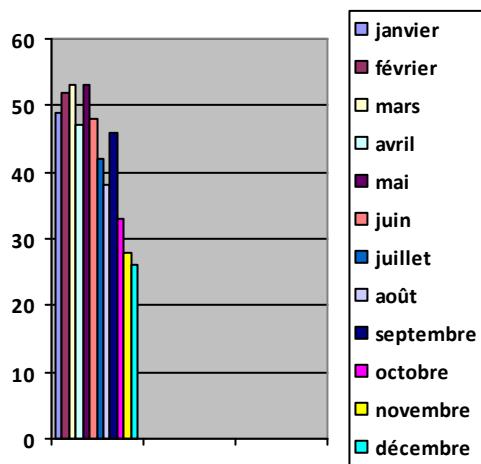
Type de formations :

- * 1 : titre pro agent de sécurité / SSIAP 1 avec le Greta
- * 1 : titre pro gestionnaire de paie avec Id formation
- * 1 : titre pro employée administrative et accueil avec Id formation
- * 2 : titres pro assistante de vie avec le Greta
- * 1 : formation de technicien supérieur en maintenance industrielle avec l'Afpa
- * 1 : formation artisan de table à la manufacture Abbevilloise
- * 1 : techniques de base du gros œuvre du bâtiment avec l'Afpa
- * 9 : formations S'Engager vers l'emploi avec l'APFE

Notre objectif fixe une file active de 40 personnes, La moyenne annuelle de 2024 se situe à 42.92.

Nous avons donc été contraints de mettre en attente un certain nombre de personnes.

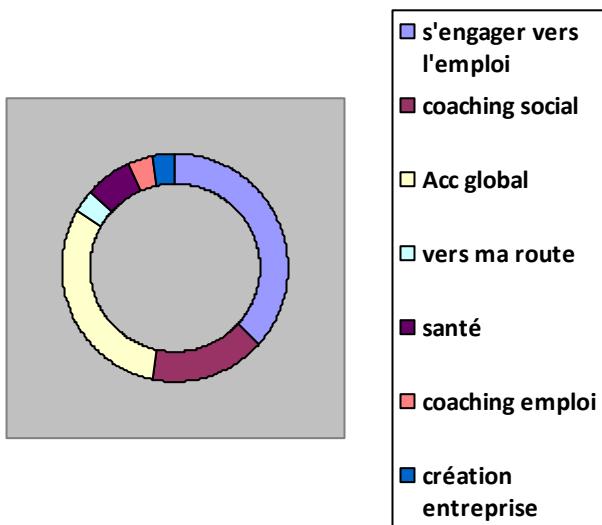
Janvier	49
Février	52
Mars	53
Avril	47
Mai	53
Juin	48
Juillet	42
Août	38
Septembre	46
Octobre	33
Novembre	28
Décembre	26



Nous pouvons constater que l'objectif de file active a été respectée, l'action est bien identifiée par les partenaires, et les prescriptions sont donc en progression. Au copil, il a donc été décidé de retirer 17 personnes de la liste d'attente, car leur situation avait changé. Au 31/12/2024, nous avons 43 personnes en attente pour une intégration en 2025.

Pour les 30 fins de suivis, des préconisations ont été réalisées afin d'assurer la continuité du parcours d'insertion.

Formation s'engager vers l'emploi	11
Coaching social	5
Accompagnement global	9
Vers ma route	1
Santé	2
Coaching emploi	1
Création entreprise	1



Pour les personnes qui n'ont pu intégrer une formation diplômante ou qualifiante et qui ne sont pas entrés en emploi, nous préconisons la formation : S'engager vers l'emploi, cela nous semble être une suite logique afin d'aider le participant à poursuivre sa découverte des métiers.

La convention demande également que les bénéficiaires effectuent une **période d'immersion**

Sur les 96 personnes sorties :

- **24 bénéficiaires ont effectué une période de stage**
 - 8 immersions dans le secteur commerce
 - 4 immersions dans le secteur entretien des locaux
 - 1 immersion dans le secteur transport
 - 2 immersions dans le secteur de la restauration
 - 2 immersions dans le secteur aide à la personne
 - 1 immersion dans le secteur bâtiment
 - 1 immersion dans le secteur sécurité
 - 1 immersion dans le secteur petite enfance
 - 2 immersions dans le secteur nature
 - 1 immersion dans le secteur automobile
 - 1 secteur de l'hôtellerie
- 16 ont abandonné et n'ont donc pas réalisé de stage
- 5 sont sortis pour problème de santé et n'ont pas pu faire de stage
- 34 personnes sont sorties en emploi ou formation avant la réalisation d'un stage
- 17 fins de suivis qui n'ont pas effectué d'immersion

Pour les 17 personnes sorties pour fin de suivi, qui n'ont pas fait leur immersion ceci s'explique par de nombreux freins :

- *Problème de mobilité, beaucoup de personnes habitent dans des petites communes, sans transport en commun et sans moyen de locomotion*
- *Problème de garde d'enfants*
- *Manque de motivation, malgré plusieurs rappels, les personnes tardent à faire les démarches demandées*
- *Difficultés à trouver une immersion, beaucoup d'entreprises trop sollicitées, refusent les stagiaires et donnent priorité aux scolaires*
- *Peur d'affronter le monde professionnel, les personnes ne se sentent pas prêtes pour un retour à l'emploi*

Certains stages ont déclenché des opportunités d'emploi :

- *une participante a signé un contrat PEC*
- *une autre s'est vu proposer un CDD .*

En conséquence, nous pouvons prétendre que l'objectif « immersion » est respecté. La référente axe son action sur la réalisation de celui-ci, car il permet à la personne d'appréhender le monde professionnel, ses avantages et ses inconvénients et ainsi de se rendre compte de la réalité de celui-ci. Les immersions sont indispensables pour la suite du parcours de la personne, elle ouvre des pistes également de formation, d'émergence de nouveaux projets, une reprise de confiance en soi...

Un suivi post parcours est également réalisé un mois après la sortie du bénéficiaire, il continue donc d'être accompagné et conseillé dans ses démarches. Si besoin, le suivi post parcours peut- être prolongé. En fin d'action, il est conseillé au bénéficiaire de solliciter au besoin la référente c'est pourquoi :

- Une personne ayant bénéficié d'un CDD a été reçue au cours de celui-ci pour une réactualisation de son CV
- Deux autres personnes n'ayant pu atteindre leurs objectifs durant le parcours ont trouvé une solution grâce aux démarches entreprises au cours de l'action
- Une personne est entrée en formation S'engager vers l'emploi
- Une autre a bénéficié d'un CDDI

Pour conclure :

- Chaque bénéficiaire sort de l'action avec son CV refait ou mis à jour
- Les compétences (savoirs être et savoirs faire) sont retravaillées
- La lettre de motivation est retravaillée si besoin
- Chaque bénéficiaire a postulé au moins à une offre d'emploi, et le référent montre comment répondre à une offre en ligne
- Les démarches de stage sont réalisées avec un listing entreprises proposé selon le lieu d'habitation
- Le profil France travail est actualisé si la personne est inscrite, si besoin l'inscription est effectuée avec la personne
- Pour les personnes prêtes pour un retour à l'emploi, une simulation d'entretien est réalisée

La référente est en veille informationnelle constante concernant les offres d'emploi, de formations, de forums...et appelle et positionne les bénéficiaires concernés rapidement.

L'accompagnement est individualisé en fonction des attentes et des besoins des demandeurs.

Les partenaires :

Les prescriptions sont envoyées par les assistantes sociales, les référents d'action, la mission locale, France Travail ... Nous travaillons donc en partenariat avec eux et les sollicitons à chaque besoin lors des problèmes rencontrés avec un participant, ou pour un point, ou la réalisation d'une prescription. Nous essayons de travailler en étroite collaboration.

Nous mobilisons également :

- Les partenaires d'action du département : vers ma route, coaching social, illectronisme, handicap...
- La région (action région type S'Engager vers l'emploi, qualifiantes...)
- France travail (ateliers, formations...) si la personne est suivie dans le cadre de l'accompagnement global, nous communiquons par mail ou par téléphone pour un travail en collaboration et pour que les démarches prennent le même sens. Pour l'un des bénéficiaires, par exemple, nous nous sommes concertés pour une préconisation sur la formation : S'engager vers l'emploi.
- Les mairies, CCAS, communauté de communes pour des réservations de lieux d'accueil pour notre public
- Les différents organismes de formation (Greta, Proméo, Afpa...) pour s'informer ou positionner les personnes sur des formations

Sans oublier les entreprises, associations, ... car les participants doivent réaliser une immersion professionnelle sur l'action.

Comme chaque année nous avons participé aux réunions partenariales du département, ainsi qu'aux semaines Réussir sans attendre de mars et octobre. Plusieurs participants ont donc été positionnés sur ces deux journées.

Des intervenants extérieurs ont aussi été mobilisés pour des réunions d'informations (Somme Service, Interinser, le Geiq Propreté ...) sur Doullens et Flixecourt.

Nous avons également accès à **la plateforme inclusion** ce qui nous permet de positionner les personnes et de travailler avec les partenaires de l'inclusion. Environ **8 personnes** ont été **positionnées** sur la **plateforme**, et **6** ont eu un **retour positif**.

Supports de communication :

Un diaporama et une fiche explicative ont été transmis aux référents et partenaires prescripteurs, ce qui leur permet d'avoir un support récapitulatif avec nos coordonnées en cas de besoin en informations complémentaires. Une réunion au département a été réalisée pour un rappel de l'action. La référente rencontre également les référents RSA et les autres partenaires lors des réunions où elle est conviée par le département, elle en profite pour échanger sur les personnes suivies sur l'action. La référente contacte le référent du bénéficiaire dès qu'elle en a besoin.

Dans le cadre de l'accompagnement du bénéficiaire, la référente peut entrer en relation avec le prescripteur ou référent pour des difficultés liées à l'absence, au manque d'adhésion ou pour un positionnement sur une autre action dans l'hypothèse d'une suite de parcours. La concertation des différents interlocuteurs permet de sécuriser le parcours du bénéficiaire.

Nous utilisons les contacts partenaires et le site internet de la structure pour informer le public.

Atouts :

- Les émargements sont envoyés mensuellement au département. Le référent met en copie le prescripteur pour lui permettre d'avoir un suivi régulier.
- Un bilan final est effectué pour chaque personne ce qui permet au référent de poursuivre ce qui a été commencé sur l'action. En règle générale, nous constatons une étroite collaboration avec les référents RSA car les préconisations sont très souvent suivies.

Limites :

- L'impact de l'action pourrait être perfectible grâce à des synthèses « référents d'action, département/RSA, cependant le manque de temps des uns et des autres laisse quelques fois échapper certains détails susceptibles de faire basculer la suite du parcours.
- En cas de changement de référent en cours d'action, nous n'en avons pas toujours connaissance, ce qui est dommageable pour le suivi.

Les moyens :

- L'APFE sollicite des locaux auprès des mairies, collectivités, pour se rendre au plus près du domicile des bénéficiaires et ainsi pouvoir se soustraire au problème de mobilité que rencontrent la majorité des participants.

Si besoin, le référent peut aussi demander un transport solidaire exceptionnel pour aller en stage d'immersion, mais le référent essaie toujours dans un premier temps de lever le frein mobilité, en demandant aux bénéficiaires de trouver une solution (transports en commun, par une tierce personne, covoiturage...)

- Les moyens mis en place ont été respectés, les documents pédagogiques nécessaires au bon fonctionnement de l'action ont été remis à chaque bénéficiaire lors des différents rendez-vous. Le référent a en sa possession un ordinateur portable avec connexion internet qui lui permet de pouvoir travailler avec le participant sur son projet professionnel et de réaliser ainsi avec lui son CV, de consulter les offres de formation, d'emplois, de créer son espace France Travail, ... comme évoqué dans les objectifs de la convention. Des tests métiers ont été réalisés en version papier et informatique, afin de travailler sur le projet professionnel et ainsi évoquer des pistes.

Un livret d'accompagnement est également remis au participant pour travailler sur ses compétences, le CV, la lettre de motivation, les entretiens d'embauche...

L'APFE a instauré un mode de signature numérique qui ne nécessite pas de connexion internet cependant ce système demande plus de temps dans la complétude des documents sur ordinateur.

Aux entretiens individuels réguliers, nous avons également mis en place des ateliers collectifs (métiers en tension), et des informations collectives de partenaires pour présenter leur structure (somme service, interinser).

A cela s'ajoutent, les appels auprès des différentes entreprises afin d'aider à la recherche d'immersion, la recherche d'informations concernant les formations en cours ou à venir, la création de CV, les bilans d'immersion réalisés avec les professionnels, les rencontres, échanges avec les différents et multiples partenaires.

Evolution du dispositif :

La référente a suivi une formation de 5 jours sur « les techniques de communication » ce qui a permis une évolution sur l'action avec de nouvelles méthodes d'accompagnement.

Cette année, nous avons été sollicités pour une journée de préparation des personnes pour les forums sur la semaine de l'emploi. Des outils ont été créés en partenariat avec la référente de l'action coaching social (power point sur les points clés pour se présenter auprès des entreprises, fiches mémo sur les entreprises présentes au forum pour aider les bénéficiaires).

Les parcours sont individualisés, l'action évolue donc en fonction du demandeur, de son projet professionnel et de ses attentes.

Cette année, nous avons positionné directement les bénéficiaires sur la plateforme de l'inclusion, ce qui nous a permis de gagner du temps par rapport aux fonctionnement précédent qui consistait à les orienter vers leur référent France Travail, ou RSA, afin qu'ils les orientent.

Modalités de travail avec les services du Département :

Dès réception de la prescription du référent, le rendez-vous est pris rapidement avec le bénéficiaire au plus près de son domicile.

L'entretien de diagnostic est donc effectué dans un premier temps avec le bénéficiaire afin d'évaluer ses attentes et d'organiser le planning prévisionnel de l'action coaching emploi, pour répondre aux objectifs de celle-ci. Lors de cet entretien le bénéficiaire signe donc un contrat d'engagement avec le référent de l'action.

Dès la fin de l'entretien de diagnostic un retour de prescription est envoyé au département ainsi qu'au référent du bénéficiaire afin de l'informer de la décision de celui-ci et de la date de démarrage sur l'action.

Les rendez-vous pris avec le bénéficiaire correspondent aux engagements de la convention, à savoir un rendez-vous hebdomadaire physique ou téléphonique, mais les rendez-vous physiques ont été privilégiés dans un premier temps.

Les bénéficiaires ont également effectué une période d'immersion comme évoqué précédemment.

Le référent conformément aux engagements transmets mensuellement les documents administratifs suivants :

- Feuilles d'émargement par bénéficiaire envoyé au département ainsi qu'au référent
- Tableau de suivi mensuel complété au fur et à mesure.

Un comité de suivi a été réalisé le 27 juin et un copil le 6 novembre 2024. Il nous permet de pouvoir faire le point sur les parcours en cours et les difficultés rencontrées.

Difficultés rencontrées

Nous avons des difficultés à saisir l'ensemble des demandes. Notre file active de 40 personnes a largement été atteinte cette année.

A la date du 31/12/2024, nous avions **43 prescriptions en attente**

Nous avons reçu 144 prescriptions pour l'année. Nous avons dû recruter sur 2023, une personne pour recevoir les bénéficiaires dans les mêmes conditions et poursuivre un travail de qualité et d'accompagnement auprès des participants, ce qui engendre des frais supplémentaires pour notre structure.

Cette notion de file active est un stress supplémentaire pour le référent, car accompagner un bénéficiaire dans son parcours d'insertion social et professionnel, doit rester un travail de qualité avec un suivi régulier et soutenu, et une disponibilité pour la personne accompagnée. Avec le nombre de bilans et sorties anticipées à réaliser, le référent voit son temps de travail administratif augmenter considérablement.

Comme pour les années précédentes, l'action se déroule sur un territoire très étendu ce qui rend parfois difficile la gestion de celle-ci. En effet, lorsqu'un bénéficiaire annule son rdv ou ne se présente pas, il est très difficile de pouvoir lui redonner un rdv physique rapidement.

D'autre part, les bénéficiaires ont de plus en plus de difficultés à comprendre l'importance d'être accompagné, et suivi dans leur parcours d'insertion. Beaucoup se présentent uniquement par obligation, et de ce fait rencontrent des difficultés pour s'investir et effectuer des immersions professionnelles. Nous ressentons pour certains un manque de préparation, ou de connaissance de l'action vers laquelle ils ont été orientés, ce qui occasionne des abandons ou des absences aux premiers rendez-vous. Nous avons mis cette année l'accent sur la réalisation d'une période d'immersion pour chaque bénéficiaire, afin de les confronter aux réalités du terrain, mais cela s'avère de plus en plus difficile, car beaucoup ne sont pas prêts, comme évoqué précédemment.

L'action est financée par le département à hauteur de 80% ce qui nous oblige à trouver un cofinancement pour les 20% restants. Nous devons donc travailler avec le FSE ce qui engendre une charge administrative supplémentaire pour le référent au détriment du temps à consacrer aux suivis des bénéficiaires.

Pistes d'améliorations :

L'action « Coaching emploi » remporte un vif succès, vérifié par le nombre de prescriptions intégrées et celles en attente mais qui s'explique probablement par le nombre de sorties positives.

C'est une action qui apporte des résultats satisfaisants, cependant une prise en charge plus longue pour certains bénéficiaires sécuriserait un taux de retour à l'emploi encore supérieur.

Il nous semble pertinent de maintenir l'immersion obligatoire sur l'action, car elle est primordiale et indispensable pour se rendre compte de la réalité du monde professionnel, et dédramatiser les expériences antérieures défavorables. Néanmoins, encore beaucoup de personnes sont réticentes à réaliser un stage d'immersion, nous pourrions envisager une collaboration plus étroite avec le référent afin qu'il les en informe en amont.

De même, certains ne sont pas encore prêts pour un retour à l'emploi, il serait préférable de travailler les freins en amont pour éviter les abandons.

Il serait intéressant que lors d'un changement de référent en cours de parcours nous soyons avertis.

Même si un bilan final est réalisé pour chaque bénéficiaire avec les préconisations recommandées, il pourrait être pertinent que cette information figure dans le tableau Sharepoint.

Nous envisageons avec ma collègue de l'action coaching social des ateliers communs sur 2025.

D'autre part, nous allons, comme nous l'avons déjà fait en cette année 2024, multiplier les invitations partenaires sur site afin que ces derniers viennent nous présenter leurs actions.

En 2025, des fiches mémo sur l'essentiel des techniques de recherche d'emploi, vont être créées afin d'accompagner et d'aider les bénéficiaires dans leur parcours d'insertion.